RETURN BIDS TO: RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions - TPSGC 11 Laurier St. / 11, rue Laurier Place du Portage, Phase III Core 0A1 / Noyau 0A1

Gatineau, Québec K1A 0S5 Bid Fax: (819) 997-9776

REQUEST FOR PROPOSAL DEMANDE DE PROPOSITION

Proposal To: Public Works and Government Services Canada

We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto, the goods, services, and construction listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out therefor.

Proposition aux: Travaux Publics et Services Gouvernementaux Canada

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente et aux annexes ci-jointes, les biens, services et construction énumérés ici sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

Vehicles & Industrial Products Division 11 Laurier St./11, rue Laurier 7A2, Place du Portage, Phase III Gatineau, Québec K1A 0S5 Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Part - Partie 1 of - de 2 See Part 2 for Clauses and Conditions Voir Partie 2 pour Clauses et Conditions

Title - Sujet				
VALVE,DIAPHRAGM,STOP) 			
Solicitation No N° de l'invit	ation	Date		
W8482-122049/A		2012-0	3-29	
Client Reference No N° de 1 W8482-122049	éférence du client	•		
GETS Reference No N° de i PW-\$\$HP-356-60192	éférence de SEAG			
File No N° de dossier	CCC No./N° CCC - FMS	S No./N°	VME	
hp356.W8482-122049 Solicitation Closes	L'invitation pre	nd fir		e Zone eau horaire
at - à 02:00 PM on - le 2012-05-07			Eas	tern Daylight Saving ne EDT
F.O.B F.A.B.				
Plant-Usine: Destination	n: 🗹 Other-Autre:			
Address Enquiries to: - Adres	sser toutes questions à:	Е	uyer I	d - Id de l'acheteur
Chartrand, Nancy		h	p356	
Telephone No N° de téléph	one	FAX N) N°	de FAX
(819) 956-4016 ()		() -		
Destination - of Goods, Servi Destination - des biens, servi	,			
	ecified Herein			
Précise	é dans les présentes			

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée				
See Herein					
Vendor/Firm Name and Address	•				
Raison sociale et adresse du fournisseu	r/de l'entrepreneur				
Telephone No N° de téléphone					
Facsimile No N° de télécopieur					
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print)					
Nom et titre de la personne autorisée à s	signer au nom du fournisseur/				
de l'entrepreneur (taper ou écrire en cara	actères d'imprimerie)				
Signature	Date				
Signature	Date				



Public Works Canada	Public Works and Government Services Travaux publics et Services Ganada gouvernementaux Canada	Docume	Document No.W8482-122049/A See Part 2 for Clauses and Conditions Voir Partie 2 pour Clauses et Conditions
Destination Code - Code destinataire	Destination Address - Adresse de la destination	Invoice Code - Code burcomptable	Invoice Address - Adresse de facturation
W0100	DEPARTMENT OF NATIONAL DEFENCE HMC DOCKYARD	W010B	DEPARTMENT OF NATIONAL DEFENCE ACCT PAYABLE SECTION
	BLDG D-206 DOOR 1 THRU 13		P.O.BOX 99000 STN FORCES
	nalifaa Nova Scotia		nabiraa Nova Scotia
	B3K5X5		B3K5X5
	Canada		Canada
W2B02	DEPARTMENT OF NATIONAL DEFENCE	W0103	DEPARTMENT OF NATIONAL DEFENCE
	CFB ESQUIMALT		CFB ESQUIMALT
	BLDG 66 COLWOOD		SIN FORCES P.O.BOX 17000
	VICTORIA		VICTORIA
	British Columbia		British Columbia
	V9A7N2		V9A7N2
	Canada		Canada

Gove	
and	
Vorks	
≤ -	ada
Pub	Cau
į	-

		1000				Init Price	Prix unitaire	200000000000000000000000000000000000000	
Item		Code	Code	Oto	U. of I.	FOB	FOB/FAM	Delivery Red	Del Offered
Article	Description	Dest.	Fact.	Qté	U. de D.	Destination	Plant/Usine	Livraison Req.	
	NSN - NNO: 4820-21-909-4832	W0100	W010B	2	Each	\$	XXXXXXXXX	See Herein	
	VALVE, DIAPHRAGM, STOP								
	Robinet, d'arrêt à membrane								
	MATIERE CORPS CUIVRE ALLIE 922		•	•	•				
	MATIERE DISPOSITIF DE COMMANDE								
	DE DEBIT PLASTIQUE POLYPROPYLENE								
	MATIERE SIEGE CUIVRE ALLIE 922								
	MATIERE, TIGE BRONZE								
	PHOSPHOREUX								
	DOCUMENT ET CLASSIFICATION DE LA								
	MATIERE, TIGE ASTM B139 NORME				•				
	D'ASSOCIATION MATIERE UNIQUE								
	DESIGNATION DU MODELE, PASSAGE								
	DIRECT A BRIDE		•	•					
	DISTANCE ENTRE FACES, 10.0			•					
	POUCES								
	DIAMETRE NOMINAL DE LA		-						
	ROBINETTERIE, 3.0 POUCES								
	PRESSION MAXIMALE DE SERVICE,								
	REPONSE UNIQUE 150.0 LIVRES PAR								
	POUCE QUARRE (PSI)								
	TEMPERATURE MAXIMALE DE SERVICE,								
	REPONSE UNIQUE 120.0 DEGRES								
	FAHRENHEIT								
	MODE DE FONCTIONNEMENT DE								
	L'APPAREIL DE COMMANDE, MANUEL								
	TYPE DE RACCORDEMENT TOUTES								
	LES EXTREMITES BRIDE								
	FORME DE BRIDE TOUTES LES								
	EXTREMITES ROND AVEC TROUS								
	DIAMETRE EXTERIEUR NOMINAL								
	TOUTES LES EXTREMITES 7.5 POUCES								
	EPAISSEUR NOMINALE TOUTES LES								
	EXTREMITES 0.65 POUCES								
	NOMBRE DE TROUS DE BOULON								
	TOUTES LES EXTREMITES 4								
	DIAMETRE NOMINAL DU CERCLE DE								

*	Public Works and Government Services Canada	Travaux publics et Service gouvernementaux Canada	cs et Serv taux Can	vices ada			Document No.W8482-122049/A	>	Part - Partie 1 of - de 2 See Part 2 for Clauses and Conditions Voir Partie 2 nour Clauses et Conditions	Part - Partie 1 of - de 2 lauses and Conditions Clauses et Conditions
Item			Dest. Code	Inv. Code	Oţ	U. of I.	Unit Price/F FOB	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM	Delivery Red	Del Offered
Article	le Description		Dest.	Fact.	Qté	U. de D.	Destination	Plant/Usine	Livraison Req.	
	PERCAGE, TOUTES LES EXTREMITES	FES								
	6.0 POUCES									
	MODELE DE FACE DE BRIDE, TOUTES	UTES								
	LES EXTREMITES PLATE/ORDINAIRE	闰								
	TYPE DE CHAPEAU, TIGE A									
	FILETAGE INTERIEUR									
	MODE DE FIXATION DU CHAPEAU,									
	BOULONNE									
	ACCESSOIRES FOURNIS ET NOMBRE,	, H								
	1 VOLANT A MAIN									
	CONDITIONS SPECIALES D'ESSAI,									
	TESTE CONTRE LES CHOCS,									
	SPECIFICATION D-03-003-007/SF-000	000-								
	GRADE 1 TYPE A									
	NSCM/CAGE - COF/CAGE: 38881									
	Part No N° de la partie:									
	1 D = 0.71 S									

		1000	7.4			Unit Price/	Prix unitaire	Sour States	
Item		Code	Code	Ş	U. of I.	FOB	FOB/FAM	Delivery Red	Del Offered
Article	Description	Dest.	Fact.	Qté	U. de D.	Destination	Plant/Usine	Livraison Req.	
2	NSN - NNO: 4820-21-909-4832	W0100	W010B	0	Each	\$	XXXXXXXXX	See Herein	
	VALVE, DIAPHRAGM, STOP	W2B02	W0103	2	Each	\$	XXXXXXXXXX	See Herein	
	VALVE, DIAPHRAGM, STOP	Total		2	Each	\$	XXXXXXXXXX		
	MATERIAL; BODY COPPER ALLOY 922								
	MATERIAL; FLOW CONTROL DEVICE								
	PLASTIC POLYPROPYLENE								
	MATERIAL; SEAT COPPER ALLOY 922								
	MATERIAL; STEM BRONZ PHOSPHOR								
	MATERIAL DOCUMENT AND				•				
	CLASSIFICATION; STEM ASTM B139								
	ASSN STD SINGLE MATERIAL RESPONSE								
	STYLE DESIGNATOR; ALA STRAIGHT								
	THRU FLANGED ENDS				•				
	FACE TO FACE DISTANCE; 10.0								
	INCHES								
	MAXIMUM OPERATING PRESSURE;							_	
	SINGLE RESPONSE 150.0 POUNDS PER								
	SQUARE INCH								
	MAXIMUM OPERATING TEMP; SINGLE								
	RESPONSE 120. DEG FAHRENHEIT								
	VALVE OPERATION METHOD; MANUAL								
	CONNECTION TYPE; ALL ENDS FLANGE								
	FLANGE SHAPE; ALL ENDS ROUND WITH				•				
	HOLES								
	NOMINAL OUTSIDE DIAMETER; ALL								
	ENDS 7.5 INCHES								
	NOMINAL THICKNESS; ALL ENDS 0.65								
	INCHES								
	BOLT HOLE QUANTITY; ALL ENDS 4								
	BOLT CIRCLE NOMINAL DIAMETER; ALL								
	ENDS 6.0 INCHES								
	FLANGE FACE DESIGN; ALL ENDS								
	PLAIN								
	BONNET TYPE; INSIDE SCREW								
	BONNET ATTACHMENT METHOD; BOLTED								
	FURNISHED ITEMS AND QUANTITY; 1				•				
	HANDWHEEL								

*	Public Works and Government Services Canada	Travaux publics et Servic gouvernementaux Canad	s et Serv aux Cana	ices ida			Document No.W8482-122049/A	Š	Part - Partie 1 of - de 2 See Part 2 for Clauses and Conditions Voir Partie 2 nour Clauses et Conditions	Part - Partie 1 of - de 2 lauses and Conditions Clauses et Conditions
Item Article	e Description		Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM Destination Plar	sn/tr	Delivery Req. Del. Offered Livraison Req. Liv. offerte	Del. Offered Liv. offerte
2	SPECIAL TEST FEATURES; SHOCK									
	TESTED AS PER SPECIFICATION	•								
	D-03-003-007/SF-000 GRADE 1 TYPE A	YPE A								
	NSCM/CAGE - COF/CAGE: 38881									
	Part No N° de la partie:									
	D-0715									

Item Article

Public Works and Government Services Canada	Travaux publics et Services gouvernementaux Canada	t Service Canada	se -			Document No.W8482-122049/A	š	Part - Partie 1 of - de 2 See Part 2 for Clauses and Conditions Voir Partie 2 pour Clauses et Conditions	Part - Partie 1 of - de 2 lauses and Conditions Clauses et Conditions
Description	<u>a S a</u>	Dest. Code (Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Unit Prid Fi Destination	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM ion Plant/Usine	Delivery Req. Del. Offered Livraison Req. Liv. offerte	Del. Offered Liv. offerte
NSN - NNO: 4820-01-408-1609	9 W0100		W010B	16	Each	↔	XXXXXXXXX	See Herein	
VALVE ASSEMBLY	W2F	W2B02 W	W0103	0	Each	€	XXXXXXXXX	See Herein	
Vanne Multivoies, function de	E Total	tal		16	Each	€	XXXXXXXXX		
toilettes à aspiriation									
NSCM/CAGE - COF/CAGE: 47WD8		,							
Part No N° de la partie:									
5775500									
NSN - NNO: 4820-01-408-1609	9 W0100		W010B	0	Each	\$	XXXXXXXXXX	See Herein	
VALVE ASSEMBLY	W2F	W2B02 W	W0103	16	Each	∽	XXXXXXXXXX	See Herein	
Vanne Multivoies, function de	E Total	tal		16	Each	∽	XXXXXXXXX		
toilettes à aspiriation									
NSCM/CAGE - COF/CAGE: 47WD8									
Part No N° de la partie:									
5775500					•				

4

See Part 2 for Clauses and Conditions Document No.W8482-122049/A

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Public Works and Government Services Canada

								Voir Partie	Voir Partie 2 bour Clauses et Conditions	et Conditions
Item			Dest.	Inv.	Qty	U. of I.	Unit Price FOI	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM	Delivery Req. Del. Offered	Del. Offered
Artic	9:	Description	Dest.	Fact.	Qte	U. de D.	Destination	Plant/Usine	Livraison Req. Liv. offerte	Liv. offerte
5	:ONN - NSN	5 NSN - NNO: 4820-01-313-1238	W0100	W010B	14	Each	\$	XXXXXXXXXX	See Herein	
	VALVE, DISCHARGE, VAV	RGE, VAV	W2B02	W0103	0	Each	\$	XXXXXXXXX	See Herein	
	Soupage, décharge	harge	Total		14	Each	\$	XXXXXXXXX		
	NSCM/CAGE - (NSCM/CAGE - COF/CAGE: 47WD8								
	Part No N	Part No N° de la partie:								
	6060010	010								

Solicitation No. - N° de l'invitation

W8482-122049/A

W8482-122049

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

hp356

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

hp356W8482-122049

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

TABLE DES MATIÈRES

PARTIE 1 - RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

- 1. Exigences relatives à la sécurité
- 2. Besoin
- 3. Compte rendu
- 4. Interpretation

PARTIE 2 - INSTRUCTIONS A L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES

- 1. Instructions, clauses et conditions uniformisées
- 2. Présentation des soumissions
- 3. Demandes de renseignements en période de soumissions
- 4. Lois applicables

PARTIE 3 - INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS

- 1. Instructions pour la préparation des soumissions
- 2. Soumission technique
- 3. Soumission financiere
- 4. Attestations et renseignements supplémentaires

PARTIE 4 - PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION

- 1. Procédures d'évaluation
- 2. Évaluation technique
- 3. Évaluation financière
- 4. Méthode de sélection

PARTIE 5 - ATTESTATIONS

1. Attestations préalables à l'attribution du contrat

PARTIE 6 - CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

- 1. Exigences relatives à la sécurité
- 2. Besoin
- 3. Clauses et conditions uniformisées
- 4. Durée du contrat
- 5. Responsables
- 6. Paiement
- 7. Instructions relatives à la facturation
- 8. Attestations
- 9. Lois applicables
- 10. Ordre de priorité des documents
- 11. Clauses du guide des CCUA
- 12. Préparation pour la livraison
- 13. Marquage détaillé de l'emballage semblables
- 14. Etat du matériel MDN
- 15. Instructions d'expédition DDP Destination

PARTIE 1 - RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

1. Exigences relatives à la sécurité

Solicitation No. - N° de l'invitation

W8482-122049/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

hp356

Client Ref. No. - N° de réf. du client File No. - N° du dossier

W8482-122049

hp356W8482-122049

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Ce besoin ne comporte aucune exigence relative à la sécurité.

2. Besoin

Le besoin est décrit en détail sous « Détails de l'article ».

3. Compte rendu

Après l'attribution du contrat, les soumissionnaires peuvent demander un compte rendu sur les résultats de la demande de soumissions. Les soumissionnaires devraient en faire la demande à l'autorité contractante dans les 15 jours ouvrables, suivant la réception de l'avis les informant que leur soumission n'a pas été retenue. Le compte rendu peut être fourni par écrit, par téléphone ou en personne.

4. Interpretation

Les exigences obligatoires énoncées dans la présente demande de proposition utilisent les termes «doit », « doivent », « devra », « devront » ou « obligatoire ». Les soumissions ne répondant pas à toutes les exigences obligatoires ne seront pas retenues.

PARTIE 2 - INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES

1. Instructions, clauses et conditions uniformisées

Toutes les instructions, clauses et conditions identifiées dans la demande de soumissions par un numéro, une date et un titre sont reproduites dans le guide des Clauses et conditions uniformisées d'achat (http://ccua-sacc.tpsgc-pwgsc.gc.ca/pub/acho-fra.jsp) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

Les soumissionnaires qui présentent une soumission s'engagent à respecter les instructions, les clauses et les conditions de la demande de soumissions, et acceptent les clauses et les conditions du contrat subséquent.

Le document **2003** (**2011-05-16**) Instructions uniformisées - biens ou services - besoins concurrentiels, est incorporé par renvoi dans la demande de soumissions et en fait partie intégrante.

Le paragraphe **5.4 du document 2003**, Instructions uniformisées - biens ou services - besoins concurrentiels, est modifié comme suit:

Supprimer: soixante (60) jours

Insérer: quatre-vingt-dix (90) jours

Client Ref. No. - N° de réf. du client

W8482-122049

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

hp356W8482-122049

Buyer ID - Id de l'acheteur

hp356

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Le paragraphe **12.1 du document 2003**, Instructions uniformisées - biens ou services - besoins concurrentiels, est modifié comme suit:

Remplacer les paragraphes 1.(a) et (b) par les suivants :

- 1. Le Canada peut rejeter une soumission dans l'un des cas suivants :
- (a) le soumissionnaire est assujetti à une mesure corrective du rendement du fournisseur, en vertu de la Politique sur les mesures correctives du rendement des fournisseurs, ce qui le rend inadmissible pour déposer une soumission pour répondre au besoin ;
- (b) un employé ou un sous-traitant proposé dans la soumission est soumis à une mesure corrective du rendement du fournisseur, en vertu de la Politique sur les mesures correctives du rendement des fournisseurs, ce qui rendrait l'employé ou un sous-traitant inadmissible pour déposer une soumission pour répondre au besoin ou à la partie du besoin que l'employé ou le sous-traitant exécuterait ;

1.1 Clauses du guide des CCUA

B1000T C	Condition du matériel	2007-11-30
----------	-----------------------	------------

2. Présentation des soumissions

Les soumissions doivent être présentées uniquement au Module de réception des soumissions de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) au plus tard à la date, à l'heure et à l'endroit indiqués à la page 1 de la demande de soumissions

3. Demandes de renseignements en période de soumissions

Toutes les demandes de renseignements doivent être présentées par écrit à l'autorité contractante au moins **sept** (7) jours civils avant la date de clôture des soumissions. Pour ce qui est des demandes de renseignements reçues après ce délai, il est possible qu'on ne puisse pas y répondre.

Les soumissionnaires devraient citer le plus fidèlement possible le numéro de l'article de la demande de soumissions auquel se rapporte la question et prendre soin d'énoncer chaque question de manière suffisamment détaillée pour que le Canada puisse y répondre avec exactitude. Les demandes de renseignements techniques qui ont un caractère exclusif doivent porter clairement la mention « exclusif » vis-à-vis de chaque article pertinent. Les éléments portant la mention « exclusif » feront l'objet d'une discrétion absolue, sauf dans les cas où le Canada considère que la demande de renseignements n'a pas un caractère exclusif. Dans ce cas,

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier hp356W8482-122049

Amd. No. - N° de la modif.

hp356 CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Buyer ID - Id de l'acheteur

W8482-122049 h

le Canada peut réviser les questions ou peut demander au soumissionnaire de le faire, afin d'en éliminer le caractère exclusif, et permettre la transmission des réponses à tous les soumissionnaires. Le Canada peut ne pas répondre aux demandes de renseignements dont la formulation ne permettrait pas de les diffuser à tous les soumissionnaires.

4. Lois applicables

Tout contrat subséquent sera interprété et régi selon les lois en vigueur en Ontario et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

À leur discrétion, les soumissionnaires peuvent indiquer les lois applicables d'une province ou d'un territoire canadien de leur choix, sans que la validité de leur soumission ne soit mise en question, en supprimant le nom de la province ou du territoire canadien précisé et en insérant le nom de la province ou du territoire canadien de leur choix. Si aucun changement n'est indiqué, cela signifie que les soumissionnaires acceptent les lois applicables indiquées.

PARTIE 3 - INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS

1. Instructions pour la préparation des soumissions

Le Canada demande que les soumissionnaires suivent les instructions de présentation décrites ci-après pour préparer leur soumission.

- a) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm);
- b) utiliser un système de numérotation correspondant à celui de la demande de soumissions;

En avril 2006, le Canada a approuvé une politique exigeant que les agences et ministères fédéraux prennent les mesures nécessaires pour incorporer les facteurs environnementaux dans le processus d'approvisionnement Politique d'achats écologiques (http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ecologisation-greening /achats-procurement/politique-policy-fra.html). Pour aider le Canada à atteindre ses objectifs, on encourage les soumissionnaires à:

- 1) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm) contenant des fibres certifiées provenant d'un aménagement forestier durable et/ou contenant au moins 30 % de matières recyclées; et
- 2) utiliser un format qui respecte l'environnement : impression noir et blanc, recto-verso/à double face, broché ou agrafé, sans reliure Cerlox, reliure à attaches ni reliure à anneaux.

2. Soumission technique

Client Ref. No. - N° de réf. du client

W8482-122049

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur hp356

File No. - N° du dossier hp356W8482-122049 CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Dans leur soumission technique, les soumissionnaires doivent indiquer sous la section intitulé « Détails de l'article ». s'ils proposent le numéro de pièce demandée ou un produit équivalent.

2.1 Produits équivalents

Pour être pris en considération pour l'évaluation d'un produit équivalents, les soumissionnaires doivent joindre à leur soumission toute l'information technique requise.

- 2.1.1 Les produits dont la forme, l'ajustage, la fonction, la qualité et la performance sont équivalents aux articles spécifiés dans la demande de soumissions seront pris en considération si le soumissionnaire :
 - a) indique la marque, le modèle et/ou le numéro de pièce du produit de remplacement;
 - b) déclare que le produit de remplacement est entièrement interchangeable avec l'article indiqué;
 - c) fournit les caractéristiques complètes et les imprimés descriptifs pour chaque produit de remplacement;
 - d) présente une déclaration de conformité comprenant des caractéristiques techniques qui montrent que le produit de remplacement répond à tous les critères de rendement obligatoires précises dans la demande de soumissions, et;
 - e) indique clairement les parties des caractéristiques et des imprimés descriptifs qui confirment que le produit de remplacement est conforme aux critères de rendement obligatoires.
- 2.1.2 Les produits offerts comme équivalents sur les plans de la forme, de l'ajustage, de la fonction, de la qualité et de la performance ne seront pas pris en considération si :
 - a) la soumission ne fournit pas toute l'information requise pour permettre à l'autorité contractante de pleinement évaluer l'équivalence de chaque produit de remplacement, ou;
 - b) le produit de remplacement ne répond pas aux critères de rendement obligatoires précisés dans la demande de soumissions visant l'article en question ou ne les dépasse pas.

Client Ref. No. - N° de réf. du client

W8482-122049

File No. - N° du dossier hp356W8482-122049 CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

2.1.3 Lorsque le Canada évalue une soumission, il peut, sans toutefois y être obligé, demander aux soumissionnaires qui offrent un produit de remplacement de démontrer, à leurs propres frais, que le produit de remplacement est équivalent à l'article indiqué dans la demande de soumissions.

2.2 Produits de remplacement - échantillons (MDN)

Si le soumissionnaire offre un produit de remplacement, le Canada se réserve le droit de demander un échantillon au soumissionnaire afin de déterminer si le produit est équivalent à l'article décrit dans la demande de soumissions sur le plan de la forme, de l'ajustage, de la fonction, de la qualité et du rendement.

Le soumissionnaire doit, à la demande de l'autorité contractante, fournir un échantillon au responsable technique, frais de transport payés d'avance et sans frais pour le Canada, dans les **quatorze(14)** jours civils après la date de la demande. L'échantillon fourni par le soumissionnaire demeurera la propriété du Canada et ne sera pas considéré comme faisant partie des biens livrables dans tout contrat subséquent. Si l'échantillon ne satisfait pas aux exigences stipulées dans la demande de soumissions ou si le soumissionnaire ne respecte pas la demande de l'autorité contractante, la soumission sera jugée non recevable.

2.3 Données techniques militaires Canadiennes (essais de résistance aux chocs)

Articles 001,002 doit avoir respecté les exigences d'essai de la spécification D-03-003-007/SG-000 Grade 1, type A, avant la date de clôture des soumissions. Dans tous les cas, les soumissionnaires doivent fournir, avec leur soumission, l'attestation de réussite des essais de résistance aux chocs, y compris les numéros de pièces des produits proposés et un dessin acceptable. Les propositions qui ne respectent pas ces exigences ne seront pas pris en considération.

DONNÉES TECHNIQUES MILITAIRES CANADIENNES : DISPONIBLES, SUR DEMANDE.

Les soumissionnaires auront besoin de ces spécifications et de ces dessins militaires canadiens pour s'assurer de la conformité de leur produit. Ils pourront en obtenir copie en communiquant avec Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC). Il est donc important de faire demande de ces documents au moins 10 jours avant la date de clôture, afin de s'assurer de les recevoir à temps pour préparer leur soumission. La demande devra être adressée par écrit ,

Client Ref. No. - N° de réf. du client

W8482-122049 hp356V

Amd. No. - N° de la modif. Buyer ID - ld de l'acheteur $hp356 \label{eq:buyer}$

File No. - N° du dossier hp356W8482-122049 CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

soit par courriel à nancy.chartrand@tpsgc.gc.ca. Toute demande de ces documents à l'extérieur de ce délai restera sans réponse. Aucun report de la date de clôture ne sera accordé à quelque soumissionnaire que ce soit parce qu'il n'aurait pas demandé ces documents suffisamment tôt.

3. Soumission financière

- 3.1 Les soumissionnaires doivent présenter leur soumission financière en conformité avec la base de paiement identifié dans la PARTIE 6 CLAUSES DU CONTRAT SUBSEQUENT à l'article 6.1 Base de paiement Prix ferme
- 3.2 Les soumissionnaires doivent présenter leur soumission par prix unitaire dans la section intitulé « Détails de l'article ». Aucun prix ne doit être indiqué dans une autre section de la soumission.
- 3.3 Invitations à soumissionner comportant plusieurs articles
 Les soumissionnaires ne sont pas tenus de proposer un prix pour tous les
 articles identifiés dans la demande de soumission. Cependant, les
 soumissionnaires doivent proposer un prix pour tous les articles avec le
 numéro de nomenclature de l'OTAN (NNO) identique pour que leur
 soumission soit évaluée
- 3.4. Clauses du guide des CCUA

C3011T Fluctuation du taux de change 2010-01	-11
--	-----

4. Attestations et renseignements supplémentaires

Les soumissionnaires doivent présenter les attestations exigées à la Partie 5

4.1 Renseignements supplémentaires

Le Canada demande que les fournisseurs présentent les renseignements suivants :

4.1.1 Date de livraison

La livraison désirée est le 30 juin 2012

Le soumissionnaire peut offrir la livraison suivante:

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur hp356

Client Ref. No. - N° de réf. du client W8482-122049

File No. - N° du dossier hp356W8482-122049 CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Article 001: ______ semaines/jours civils à partir de la date d'entrée en vigueur du contrat.

Article 002: _____ semaines/jours civils à partir de la date d'entrée en vigueur du contrat.

Article 003: _____ semaines/jours civils à partir de la date d'entrée en vigueur du contrat

Article 004: _____ semaines/jours civils à partir de la date d'entrée en vigueur du contrat

Article 005: _____ semaines/jours civils à partir de la date d'entrée en vigueur du contrat

PARTIE 4 - PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION

1. Procédures d'évaluation

- 1.1 Les soumissions reçues seront évaluées par rapport à l'ensemble des exigences de la demande de soumissions, incluant les critères d'évaluation techniques et financiers.
- 1.2 Une équipe d'évaluation composée de représentants du Canada évaluera les soumissions.
- 1.3 Les propositions ne répondant pas à toutes les exigences identifiées comme «obligatoire» seront considérées comme non recevable et aucune autre valeur sera donnée à la soumission.

2. Évaluation technique

- 2.1 Au moment de la clôture des soumissions, une proposition doit comprendre toute l'information technique demandée dans la présente demande de soumissions, afin de permettre une évaluation complète du ou des produits offerts.
- 2.2 L'évaluation technique vise à déterminer si les produits ou les services offerts respectent tous les critères techniques obligatoires.

3. Évaluation financière

Solicitation No. - N° de l'invitation W8482-122049/A Client Ref. No. - N° de réf. du client Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur hp356

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

File No. - N° du dossier

W8482-122049

hp356W8482-122049

3.1 Les prix unitaires seront évalués selon les prix proposés dans la section intitulé « Détails de l'article » et la base de paiements obligatoires décrite à la PARTIE -6 - CLAUSES DU CONTRAT SUBSEQUENT à l'article 6.1 Base de paiement - Prix ferme

3.2 Les soumissionnaires doivent proposer un prix pour toutes les destinations avec le même numéro de nomenclature de l'OTAN (NNO).

4. Méthode de sélection

4.1 Une soumission doit respecter toutes les exigences de la demande de soumissions pour être déclarée recevable. La recommandation pour l'attribution d'un contrat se fera en fonction de la soumission recevable avec le prix global le plus bas par numéro de nomenclature de l'OTAN (NNO).

PARTIE 5 - ATTESTATIONS

Pour qu'un contrat leur soit attribué, les soumissionnaires doivent fournir les attestations exigées. Le Canada déclarera une soumission non recevable si les attestations exigées ne sont pas remplies et fournies tel que demandé.

Le Canada pourra vérifier l'authenticité des attestations fournies par les soumissionnaires pendant la période d'évaluation des soumissions (avant l'attribution d'un contrat) et après l'attribution du contrat. L'autorité contractante aura le droit de demander des renseignements supplémentaires pour s'assurer que les soumissionnaires respectent les attestations avant l'attribution d'un contrat. La soumission sera déclarée non recevable si on constate que le soumissionnaire a fait de fausses déclarations, sciemment ou non. Le défaut de respecter les attestations ou de donner suite à la demande de renseignements supplémentaires de l'autorité contractante aura pour conséquence que la soumission sera déclarée non recevable.

1. Attestations préalables à l'attribution du contrat

Les attestations énumérées ci-dessous devraient être remplies et fournies avec la soumission mais elles peuvent être fournies plus tard. Si l'une de ces attestations n'est pas remplie et fournie tel que demandé, l'autorité contractante en informera le soumissionnaire et lui donnera un délai afin de se conformer aux exigences. Le défaut de répondre à la demande de l'autorité contractante et de se conformer aux exigences dans les délais prévus aura pour conséquence que la soumission sera déclarée non recevable.

1.1 Programme de contrats fédéraux - plus de 25000\$ et moins de 200000\$

Client Ref. No. - N° de réf. du client

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur hp356

W8482-122049

File No. - N° du dossier hp356W8482-122049 CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Les fournisseurs qui sont assujettis au Programme de contrats fédéraux (PCF) et qui ont été déclarés entrepreneurs non admissibles par Ressources humaines et Développement des compétences Canada (RHDCC) n'ont plus le droit d'obtenir des contrats du gouvernement fédéral au-delà du seuil prévu par le Règlement sur les marchés de l'État pour les demandes de soumissions. Les fournisseurs peuvent être déclarés entrepreneurs non admissibles soit parce que RHDCC a constaté leur non-conformité ou parce qu'ils se sont retirés volontairement du PCF pour une raison autre que la réduction de leur effectif à moins de 100 employés. Toute soumission présentée par un entrepreneur non admissible, y compris une soumission présentée par une coentreprise dont un membre est un entrepreneur non admissible, sera déclarée non recevable.

Le soumissionnaire, ou, si le soumissionnaire est une coentreprise le membre de la coentreprise, atteste comme suit sa situation relativement au PCF :

Le soumissionnaire ou le membre de la coentreprise :

a)	() n'est pas assujetti au PCF, puisqu'il compte un effectif de moins de 100 employés à temps plein ou à temps partiel permanents et/ou temporaires, ayant travaillé 12 semaines ou plus au Canada;
b)	() n'est pas assujetti au PCF, puisqu'il est un employeur réglementé en vertu de la Loi sur l'équité en matière d'emploi, L.C. 1995, ch. 44;
c)	() est assujetti aux exigences du PCF, puisqu'il compte un effectif de 100 employés ou plus à temps plein, ou à temps partiel permanents, et/ou temporaires ayant travaillé 12 semaines ou plus au Canada, mais n'a pas obtenu de numéro d'attestation de RHDCC puisqu'il n'a jamais soumissionné pour des contrats de 200 000 \$ ou plus.
d)	() n'a pas été déclaré entrepreneur non admissible par RHDCC et possède un numéro d'attestation valide, à savoir le numéro :
	 '

Des renseignements supplémentaires sur le PCF sont offerts sur le site Web de RHDCC. http://www.rhdcc.gc.ca/fra/travail/egalite/pcf/index.shtml

2. Attestations exigées avec la soumission

Les soumissionnaires doivent fournir les attestations suivantes dûment remplies avec leur soumission.

Client Ref. No. - N° de réf. du client

W8482-122049

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

hp356W8482-122049

Buyer ID - Id de l'acheteur

hp356

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

2.1 Données techniques militaires Canadiennes (essais de résistance aux chocs)-Les articles 001 002

Les soumissionnaires doivent fournir avec leurs offres, le certificat de réussite des essais de résistance aux chocs, qui comprend un numéro de pièce des produits proposés et un dessin acceptable, et ce, par la date et l'heure de clôture. Les propositions qui ne respectent pas ces exigences ne seront pas pris en considération.

Un copie de la spécification D-03-003-007/SG-000, GRADE 1 TYPE A sera envoyée sous pli séparé aux soumissionnaires qui en feront la demande, mais seulement à ceux qui en feront la demande

2.2 DONNÉES TECHNIQUES MILITAIRES CANADIENNES : DISPONIBLES, SUR DEMANDE.

Les soumissionnaires auront besoin de ces spécifications et de ces dessins militaires canadiens pour s'assurer de la conformité de leur produit. Ils pourront en obtenir copie en communiquant avec Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC). Il est donc important de faire demande de ces documents au moins 10 jours avant la date de clôture, afin de s'assurer de les recevoir à temps pour préparer leur soumission. La demande devra être adressée par écrit à d, soit par courriel à : nancy.chartrand@tpsgc.gc.ca. Toute demande de ces documents à l'extérieur de ce délai restera sans réponse. Aucun report de la date de clôture ne sera accordé à quelque soumissionnaire que ce soit parce qu'il n'aurait pas demandé ces documents suffisamment tôt.

PARTIE 6 - CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

1. Exigences relatives à la sécurité

Ce besoin ne comporte aucune exigence relative à la sécurité

2. Besoin:

L'entrepreneur doit fournir les articles décrits sous « Détails de l'article ».

3. Clauses et conditions uniformisées

Toutes les clauses et conditions identifiées dans le contrat par un numéro, une date et un titre, sont reproduites dans le guide des Clauses et conditions uniformisées d'achat (http://ccua-sacc.tpsgc-pwgsc.gc.ca/pub/acho-fra.jsp) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

3.1 Conditions générales

Client Ref. No. - N° de réf. du client

W8482-122049

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

hp356W8482-122049

Buyer ID - Id de l'acheteur

hp356

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

2010A (2011-05-16), Conditions générales - biens (complexité moyenne) s'appliquent au contrat et en font partie intégrante.

Durée du contrat 4.

4.1 Date de livraison

L'entreprenet	ir doit effectuer la livraison comme suit:	
Article 001:	doit être livrés le ou avant le contractante au moment de l'attribution du contrat.)	(date à insérer par l'autorité
Article 002:	doit être livrés le ou avant le	(date à insérer par l'autorité

5. Responsables

5.1 Autorité contractante

L'autorité contractante pour le contrat est :

Nom: Nancy Chartrand

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Direction générale des approvisionnements

Direction TPLEP

7A2, Place du Portage, Phase 3, 11 rue Laurier, Gatineau, Quebec, K1A 0S5

Téléphone: (819) 956-4016 Télécopieur: (819) 953-2953

Courriel: nancy.chartrand@tpsgc-pwgsc.gc.ca

L'autorité contractante est responsable de la gestion du contrat et toute modification doit être autorisée, par écrit, par l'autorité contractante. L'entrepreneur ne doit pas effectuer de travaux dépassant la portée du contrat ou des travaux qui n'y sont pas prévus suite à des demandes ou instructions verbales ou écrites de toute personne autre que l'autorité contractante.

5.2 Responsable des achats

Le responsable des achats pour le contrat est :

Ministère de la Défense nationale Quartier général de la Défense nationale Édifice Mgén George R. Pearkes

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

hp356

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

W8482-122049

hp356W8482-122049

101, promenade Colonel By Ottawa (ON) K1A 0K2 À l'attention de DMARP 4-4-2

Le responsable des achats représente le ministère ou organisme pour lequel les travaux sont exécutés en vertu du contrat. Il est responsable de la mise en oeuvre d'outils et de procédures exigés pour l'administration du contrat. L'entrepreneur peut discuter de questions administratives identifiées dans le contrat avec le responsable des achats; cependant, celui-ci ne peut pas autoriser de changements à l'énoncé des travaux. Des changements à l'énoncé des travaux peuvent être effectués uniquement au moyen d'une modification au contrat émise par l'autorité contractante.

5.4 Représentants de l'entrepreneur

Nom et numéro de téléphone de la personne avec qui communiquer :

	néraux	
Nom:		(à être inséré par TPSGC au moment de l'attribution du contrat)
Titre:		
Téléphone:		
Télécopieur:		
Courriel:		
Suivi de la livra Nom :	aison :	(à être inséré par TPSGC au moment de l'attribution du contrat)

6. Paiement

6.1 Base de paiement - Prix unitaire(s) ferme(s)

- 6.1.1 À condition de remplir de façon satisfaisante toutes ses obligations en vertu du contrat, l'entrepreneur sera payé un (des) prix unitaire(s) ferme(s) précisé(s) dans le contrat tel que décrit dans « Détails de l'article ».
- 6.1.2 Tous les prix unitaires sont fermes en dollars canadiens, rendu droits acquittés (DDP) à destination, selon les Incoterms 2000, les droits de douane et les taxes d'accise du Canada sont incluses et la taxe sur les

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

hp356

Client Ref. No. - N° de réf. du client

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

W8482-122049

File No. - N° du dossier hp356W8482-122049

produits et services (TPS) ou la taxe de vente harmonisée (TVH) en sus, si applicable.

6.1.3 Pour la portion des travaux faisant l'objet d'un prix ferme seulement, le Canada ne paiera pas l'entrepreneur pour tout changement à la conception, toute modification ou interprétation des travaux, à moins que ces changements à la conception, ces modifications ou ces interprétations n'aient été approuvés par écrit par l'autorité contractante avant d'être intégrés aux travaux.

6.2 Clauses du guide des CCUA

C2000C	Taxes - entrepreneur établi à l'étranger	2007-11-30
H1001C	Paiements multiples	2008-05-12

7. Instructions relatives à la facturation

L'entrepreneur doit soumettre ses factures conformément à l'article intitulé « Présentation des factures » des conditions générales. Les factures ne doivent pas être soumises avant que les travaux identifiés sur la facture soient complétés.

- 7.1. Les factures doivent être distribuées comme suit :
- a) L'original et une (1) copie doivent être envoyés au consignataire pour certification et paiement;
 - b) Une (1) copie doit être envoyée à l'autorité contractante identifiée sous l'article intitulé « Responsables » du contrat.
 - Une (1) copie doit être envoyée à l'adresse suivante : c)

Ministère de la Défense nationale Quartier général de la Défense nationale Édifice Mgén George R. Pearkes 101, promenade Colonel By Ottawa (ON) K1A 0K2 À l'attention de DMARP 4-4-3

8. **Attestations**

Le respect des attestations fournies par l'entrepreneur avec sa soumission est une condition du contrat et pourra faire l'objet d'une vérification par le Canada pendant la durée du contrat. En cas

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

hp356

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

W8482-122049

hp356W8482-122049

de manquement à toute déclaration de la part de l'entrepreneur ou si on constate que les attestations qu'il a fournies avec sa soumission comprennent de fausses déclarations, faites sciemment ou non, le Canada aura le droit de résilier le contrat pour manquement conformément aux dispositions du contrat en la matière.

9. Lois applicables

Le contrat doit être interprété et régi selon les lois en vigueur en Ontario et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

10. Ordre de priorité des documents

En cas d'incompatibilité entre les textes énumérés dans la liste, c'est le libellé du document qui apparaît en premier sur la liste qui l'emporte sur celui de tout autre document qui figure par la suite sur ladite liste.

- (a) les articles de la convention;
- (b) 2010A (2011-05-16) Conditions générales biens (complexité moyenne);
- (c) Détails de l'article;
- (d) la soumission de l'entrepreneur en date du _____

11. Clauses du guide des CCUA

A9006C	Contrat de défense	2008-05-12
B4042C	Plaques signalétiques	2008-05-12
B7500C	Marchandises excédentaires	2006-06-16
C2800C	Cote de priorité	2011-05-16
C2801C	Cote de priorité - entrepreneur canadien	2011-05-16
D2000C	Marquage	2007-11-30
D2001C	Etiquetage	2007-11-30
D2025C	Matériaux d'emballage en bois	2010-01-11
D3010C	Marchandises dangereuses/produits dangereux	2007-11-30
D5545C	ISO 9001:2008 Systèmes de management de la qualité -	2010-08-16
	Exigences (CAQ C)	
D6009C	Instructions d'expédition - destination et calendrier de livraison	2008-05-12
	inconnus	
D6010C	Palettisation	2007-11-30
D9002C	Ensembles incomplets	2007-11-30
G1005C	Assurances	2008-05-12

L'entrepreneur doit préparer pour tous les articles pour la livraison conformément à la dernière version de la spécification relative à l'emballage des Forces canadiennes D-LM-008-036/SF-000,

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur hp356

Client Ref. No. - N° de réf. du client W8482-122049

File No. - N° du dossier hp356W8482-122049 CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Exigences du MDN en matière d'emballage commercial du fabricant. L'entrepreneur doit emballer pour tous les articles à raison d'une (1) unité par paquet

2. Les formulaires de données d'emballage antérieurement approuvées par les autorités américaines sont acceptables.

14. État du matériel - MDN

L'entrepreneur doit fournir du matériel neuf, qui fait partie de la production courante et est fourni par le fabricant principal ou son agent accrédité. Le matériel doit être conforme à la dernière version du plan applicable, de la spécification et de la description du numéro de pièce, selon le cas, qui était en vigueur à la date de clôture de la soumission.

15. Instructions d'expédition - DDP Destination

Les biens doivent être expédiés et livrés au point de destination précisé dans le contrat :

Selon les Incoterms 2000 rendu droits acquittés (DDP) à la base des forces canadiennes Esquimalt, CB, à la base des forces canadiennes Halifax,(N.E)